

Mon patron me propose un abandon de poste

Par Catchou, le 16/06/2019 à 19:05

Bonjours,

Suite a ma demande de rupture conventionnelle, mon directeur de site me propose un abandon de poste .

Y a t'il d'autre option de licenciement?

Parce que je ne peu pas me permettre de ne rien percevoir pendant plus de 2 mois.

Par morobar, le 17/06/2019 à 09:18

Bonjour,

L'abandon de poste est une mauvaise solution, l'employeur n'étant jamais obligé de procéder au licenciement.

SI la rupture conventionelle est refusée, vous ne pouvez que démissioner ou demander la résolution judiciaire du contrat de travail.

Encore fazut-il présenter et justifier de griefs importants à l'gard de l'employeur.

Mais vous ne pouvez pas faire supporter vos "caprices" à la collectivité.